



**Tirez pleinement  
parti de vos actifs  
de propriété  
intellectuelle,  
dans le monde  
entier**

Services et bases de données  
de l'OMPI

**Vos actifs de propriété intellectuelle sont précieux. Vous devez en tirer le meilleur parti sur tous vos marchés cibles.**

**L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) peut vous y aider. En notre qualité d'institution spécialisée du système des Nations Unies pour les questions de propriété intellectuelle, nous avons pour mission de mettre en place un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace au service de tous.**

**Nous offrons un éventail de services et d'outils pour aider les entreprises, les innovateurs et les investisseurs à exploiter leurs actifs de propriété intellectuelle dans le monde entier.**

**Nous comptons parmi nos clients des grandes entreprises, des instituts de recherche, des universités, des petites et moyennes entreprises ainsi que des particuliers provenant aussi bien de pays développés que de pays en développement.**

# Les données de propriété intellectuelle sont une mine d'or.

Vous pouvez les utiliser pour :

- recenser les technologies et les innovations qui peuvent être librement utilisées dans certains territoires;
- assurer le suivi des brevets, des marques et des dessins et modèles sur les marchés qui vous intéressent;
- vérifier l'existence éventuelle de conflits avant de déposer vos propres demandes de titres de propriété intellectuelle, ce qui peut vous permettre d'économiser du temps et de l'argent.

**Les bases de données mondiales de l'OMPI vous donnent accès, entièrement gratuitement, à des informations faisant autorité en matière de propriété intellectuelle.**

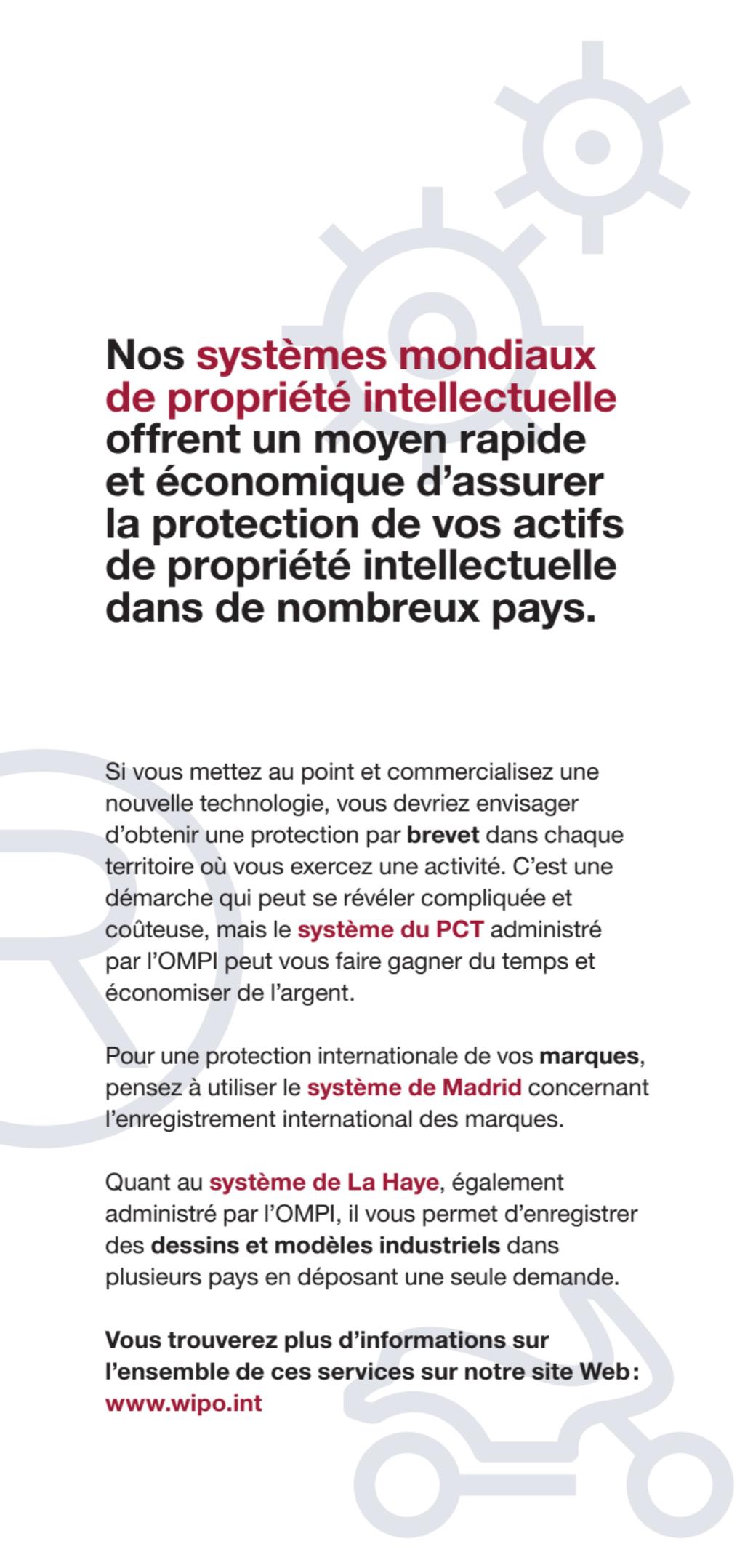
PATENTSCOPE, notre moteur de recherche spécialisé dans l'information technique, contient toutes les demandes de brevet déposées selon le système du PCT, ainsi que la documentation de nombreux offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle.

Vous pouvez effectuer des recherches dans de nombreuses langues différentes et traduire vos résultats automatiquement sans qu'il vous en coûte rien.

# Les services de l'OMPI en matière de **règlement extrajudiciaire des litiges** de propriété intellectuelle offrent de nombreux avantages :

- **Souplesse**: les parties ont à disposition une grande variété d'options telles que la médiation, l'arbitrage, l'arbitrage accéléré et la procédure d'expertise. Vous avez ainsi votre mot à dire pour déterminer où, quand et comment la procédure se déroulera.
- **Rapidité**: administrée de manière efficace, la procédure de règlement extrajudiciaire est généralement plus rapide que les modes conventionnels de règlement des litiges.
- **Économie**: le règlement extrajudiciaire des litiges est d'ordinaire moins coûteux qu'une action en justice car il offre aux parties la maîtrise sur le déroulement de la procédure.
- **Bonnes relations**: le règlement extrajudiciaire des litiges se déroule dans un climat moins conflictuel qu'une action en justice, ce qui laisse une plus grande latitude pour trouver une solution à l'amiable et maintenir des relations d'affaires avec les autres parties.

**Bien entendu, les modes de règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI ont un caractère confidentiel et sont parfaitement neutres.**

The background features a large, light blue gear in the upper right quadrant. Below it, a stylized, light blue figure of a person riding a bicycle or scooter is visible, positioned towards the bottom right. The main text is centered in the upper half of the page.

## Nos **systèmes mondiaux de propriété intellectuelle** offrent un moyen rapide et économique d'assurer la protection de vos actifs de propriété intellectuelle dans de nombreux pays.

Si vous mettez au point et commercialisez une nouvelle technologie, vous devriez envisager d'obtenir une protection par **brevet** dans chaque territoire où vous exercez une activité. C'est une démarche qui peut se révéler compliquée et coûteuse, mais le **système du PCT** administré par l'OMPI peut vous faire gagner du temps et économiser de l'argent.

Pour une protection internationale de vos **marques**, pensez à utiliser le **système de Madrid** concernant l'enregistrement international des marques.

Quant au **système de La Haye**, également administré par l'OMPI, il vous permet d'enregistrer des **dessins et modèles industriels** dans plusieurs pays en déposant une seule demande.

**Vous trouverez plus d'informations sur l'ensemble de ces services sur notre site Web :**  
**[www.wipo.int](http://www.wipo.int)**

Par ailleurs, notre base de données mondiale sur les marques est la plus grande collection publique mondiale portant sur les marques, les appellations d'origine et les symboles officiels protégés.

Ce service aussi est entièrement gratuit.

Rendez-vous sur notre site Web pour accéder à toutes nos ressources en matière de données. Vous y trouverez une manne d'informations à portée de clic.

Organisation Mondiale  
de la Propriété Intellectuelle  
34, chemin des Colombettes  
Case postale 18  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11

Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs  
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse  
[www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/](http://www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/)